

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 8 avril 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Justine GUYOT, Vice-Présidente. **Date convocation : 02 avril 2025. Présents :** BARBIER Daniel, BERNARD Colette, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, MARTIN Michel, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, **Excusés :** AUGER Catherine, BORNET Carole (pouvoir à Girard P.), CAILLOT Daniel, CLAVEL Eric, COLAS David (pouvoir à Thevenard P.), DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), ESCURAT Elisabeth, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LOUHET Damien, ROY Régine, SIMONNET Pascale, **Absents :** BARBIER Roger, BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent, LEROY Anne, SAURAT Jean-François, **Secrétaire de séance :** VINGDIOLET Marie-Christine **En exercice : 44. Présents : 24. Votants : 28**

38- Tourisme - Vote des tarifs pour les boutiques du Musée de la mine et de l'office de tourisme – Rapporteur : Marie-Christine VINGDIOLET

En 2025 pour se différencier des autres lieux touristiques, des couvertures ont été dessinées par une graphiste spécialiste des affiches pour les dépliant du Sud Nivernais et du Musée de la Mine.

Ces visuels seront déclinés en objets souvenirs dont il convient de fixer les tarifs et vendus dans les boutiques du Musée de la Mine et de l'Office de Tourisme.

- Affiche A3 : 10€
- Affiche A2 : 15€
- Magnet : 3€

Il est proposé au Conseil Communautaire :

D'approuver les tarifs des boutiques du Musée de la mine et de l'office de tourisme.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition

Fait à Decize, Le 8 avril 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 10/04/2025

Et de la publication le 10/04/2025

Par délégation de la Présidente J. GUYOT, 1^{ère} Vice-Présidente

La Présidente,

R. ROY

Par délégation de la Présidente, J. GUYOT, 1^{ère}
Vice-Présidente